



Service GEMAPI
Communauté de Communes
Rhône Lez Provence
1260 Avenue Théodore AUBANEL
CS20099 – 84500 Bollène
Tél. 04 90 40 01 28

AVIS DE TRAVAUX

La campagne 2022 des travaux d'entretien des cours d'eau sur la commune de Lamotte du Rhône se déroulera du 7 septembre au 7 décembre 2022, conformément à l'arrêté préfectoral portant déclaration d'intérêt général (DIG) les travaux situés sur le territoire de la Communauté de communes Rhône Lez Provence.

Les cours d'eau concernés sont :

- Le Lauzon (ouest canal DM)
- La Tamarisse sanglas
- Le Béal des Barrinques
- Le Rialet "canal du Moulin Lapalud"
- La Boucharde

Bollène, le 6 septembre 2022

Juan GARCIA

Vice-Président de la GEMAPI